

L'Autorité Nationale Désignée du Maroc, composition, mission et procédures d'approbation des Projets MDP

Atelier de Bamako Septembre 2006

Dr. Ibrahim Togola, Mali Folkecenter

19,20 Sept 2006

Sommaire

- I- Autorité Nationale MDP Maroc : missions, attributions et organisation**
- II- Composition de l'AND Maroc**
- III- Procédures d'évaluation et d'approbation des projets MDP**
- VI- Critères de DD du Maroc**

I- Autorité Nationale MDP Maroc : missions, attributions et organisation.

- ◆ **Elle représente l'Etat Marocain vis à vis des organismes et opérateurs nationaux intervenant ou ayant un lien avec le MDP;**
- ◆ **Elle représente l'Etat Marocain vis à vis des organismes internationaux chargés du MDP, en particulier le Conseil Exécutif du MDP;**
- ◆ **Elle délivre l'approbation écrite qui confirme que le projet est volontaire, conforme aux critères nationaux et qu'il contribue au développement durable du pays.**

Activités de l'Autorité Nationale MDP

- Une activité de réglementation pour fixer les règles et procédures d'évaluation et d'approbation des projets MDP : activité obligatoire;
- Une activité promotionnelle centrée sur le renforcement des capacités et sur le marketing.

II. Composition de l'Autorité Nationale MDP du Maroc

L'AND du Maroc est composée de:

- Le Conseil National- MDP: (CN MDP)
- Le Secrétariat Permanent du CN MDP(SP MDP)

Composition et Mission du CN MDP

Le CN MDP du Maroc est composé des représentants des organismes suivants:

- ◆ Secrétariat d'Etat Chargé de l'Environnement;
- ◆ Ministère de l'industrie;
- ◆ Ministère des Affaires Étrang. et de la Coop.;
- ◆ Ministère de l'Intérieur;
- ◆ Ministère des Finances et de la Privatisation;
- ◆ Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé des Affaires Économiques, Générales et de la Mise à niveau de l'Économie;
- ◆ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- ◆ Ministère de l'Équipement et du Transport;
- ◆ Ministère de l'Énergie et des Mines;
- ◆ Département des Eaux et Forêts;
- ◆ La CGEM ,Le CMPE ,Le CDER,Le CMPP ;
- ◆ Le GERERE :ONG Spécialisée .

Les Missions du CN MDP du Maroc sont:

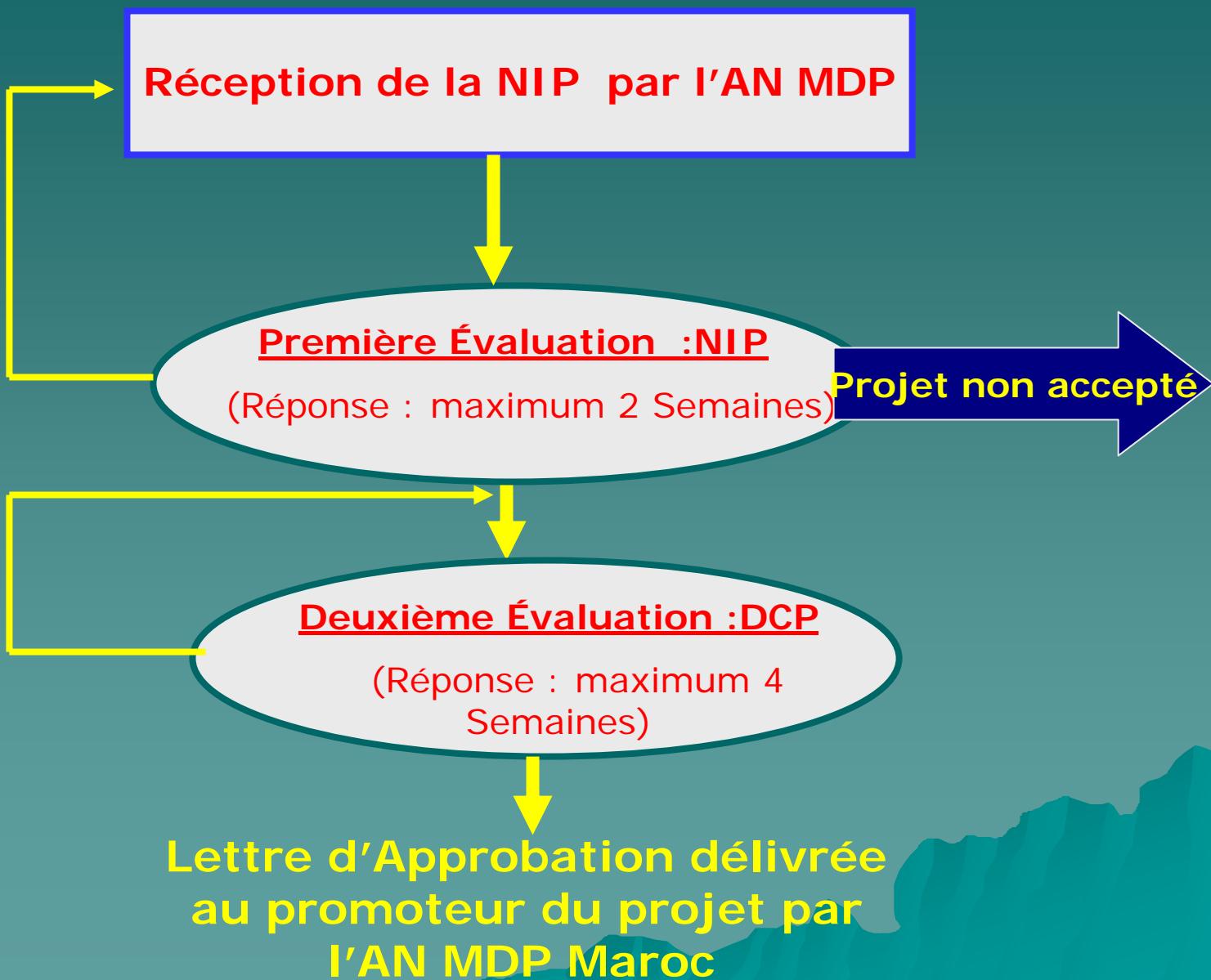
- L'approbation de procédures nationales dans l'approche des projets MDP;
- L'examen des projets soumis à l'Autorité Nationale MDP, par les opérateurs économiques, pour financement dans le cadre du MDP;
- La promotion du MDP Maroc ;
- L'établissement d'un rapport annuel sur les activités MDP au Maroc.

Le Secrétariat Permanent du CN MDP: (SP MDP) UCC-SEE

Il a pour missions :

- D'être le porte-parole de l'Autorité Nationale du MDP;
- D'être le guichet unique pour les projets MDP proposés par les opérateurs économiques (OE); De faire examiner les projets par le CN MDP et de communiquer le résultat de l'examen aux promoteurs des projets;
- D'enregistrer et de délivrer l'approbation des projets acceptés au nom de l'Autorité Nationale du MDP;
- De faire connaître, tant au niveau national qu'international, les procédures, l'organisation nationales en matière de MDP et le portefeuille marocain MDP cela à travers le site web : www.mdpmaroc.com.

Procédures d'évaluation et d'approbation des projets MDP par l'AND MDP Maroc

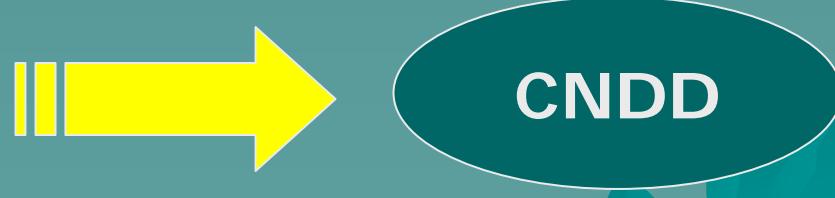


III Les procédures d'évaluation et d'approbation des projets MDP par L'AND marocaine se font en deux étapes:

Une première évaluation avec deux objectifs :

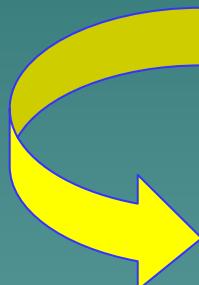
- ❖ Examiner la documentation nécessaire à la soumission du projet (En utilisant la NIP: Note d'Information sur le Projet)
- ❖ Vérifier que le projet respecte les trois conditions suivantes :
 1. Il permet de réaliser une réduction des émissions en GES;
 2. Il est conforme aux critères nationaux de DD;
 3. Il n'a pas d'effets externes négatifs.

NIP : un premier avis de
l'AN MDP
délai de 2 semaines



une évaluation approfondie :

- ◆ Évaluation basée sur le projet soumis par le promoteur selon le format standard adopté par le Conseil Exécutif appelé : Document de Conception du Projet DCP (PDD; en anglais)
- ◆ Évaluation des éléments du projet, vérification de leur conformité avec les critères nationaux de Développement Durable;



DCP/PDD

- Aspects techniques , législatifs et Financiers du projet
- Lignes de base
- Additionalité
- Plan de suivi
- Etude d'Impact sur l'Environnement*
- Période de comptabilisation*
- Commentaires du Public*

CNDD!

VI-Critères Nationaux de Développement Durable du Maroc

Le projet doit s'intégrer dans les orientations principales de développement du pays :

- Le projet doit se conformer aux différentes lois en vigueur dans le pays en particulier celles sur l'Environnement et sa préservation. Il est en particulier indispensable qu'une étude d'impact environnementale du projet soit réalisée en conformité avec la loi nationale sur les études d'impact sur l'environnement ;
- Le projet doit aller dans le sens du renforcement du potentiel énergétique national et/ou de sa diversification en matière d'énergies renouvelables.

Critères Nationaux de Développement Durable (suite)

- Le projet doit permettre l'usage de technologies éprouvées et propres !
- Le projet doit avoir un impact positif palpable sur les populations locales : Création d'emplois, Création de richesses, Amélioration de la qualité de vie, Renforcement des capacités
- Le projet pourrait aussi améliorer la capacité du pays à lutter contre les effets néfastes des changements Climatiques et à s'adapter à ce changement.

Matrices de critère et d'indicateurs de DD du Maroc

Criteres de DD	Indicateurs
1- Contribution a l'atténuation du CC global	Reduction nette des emissions de GES exprimées en co2 Eq
2- Contribution a la durabilité de l'environnement local	% de variation des emissions du polluant local le plus signifiant (SO2,CO,N2,...)
3- Contribution a la creation d'emploi	Nbre additionnel d'emploi cres par le projet MDP
4- contribution à la perinité de l'équilibre de la balance du paiement	Economie de devises par la reduction d'importation de petrole et autre
5- Contribution positive sur le plan macro-economique	Reduction des investissements directs rendue possible par l'investissement etranger dans le projet.
6- Effets sur les couts	Contribution positive du projet a la durabilite sur le plan micro-economique.
7-Contribution a lautonomie technologique	Diminution des importations de technologies
8- Contribution a l'utilisation durable des ressources naturelles	Utilisation plus durable des ressources naturelles non renouvelabless

V Autres réalisations !

- ◆ Un portefeuille de projets MDP Maroc , identifié évalué et mis a jour au fur et à mesure !
- ◆ Trois projets pilotes accompagnés en 2003 au niveau du PDD et adoptés par le CN MDP : en cours de validation
- ◆ Trois nouveaux PPE en cours de montage a titre pilote

Autres réalisations Suite

- ◆ Une action de communication large et soutenue au niveau national et international :
 - ◆ Édition de documentation sur MDP
 - ◆ Organisation de séminaires et ateliers
 - ◆ Participation aux manifestations internationales MDP
 - ◆ www.mdpmaroc.com
- ◆ Des relations particulières de coopération sur le MDP instaurées avec des pays annexe I :
 - ◆ France MOU
 - ◆ Autriche MOU EN COURS
 - ◆ Pays bas / Projet CD CDM
 - ◆ Allemagne : programme de RC sur le MDP avec GTZ
 - ◆ Belgique :projet de RC en cours
 - ◆ Canada : MOU en cours de préparation
 - ◆ Monaco: MOU en cours de préparation
- ◆ Des relations privilégiées sur le MDP avec le PNUD et le PNUE RISO

MERCI